

Profil de certification

Remarque : le présent document compile les 2 profils de certification : un profil pour chaque unité de compétence, pour le métier de Technicien/Technicienne en ventilation mécanique contrôlée résidentielle

. En conséquence, il est normal que les rubriques soient redondantes

Unité de compétence 1

« Raccorder l'unité centrale, mettre en service, entretenir et dépanner l'installation VMC résidentielle »

Associée au métier de

Technicien/Technicienne en ventilation mécanique contrôlée résidentielle

	UAA1 « Raccorder l'unité centrale et mettre en service l'installation VMC résidentielle »	UAA3 « Entretien et dépanner l'installation VMC résidentielle »
UC 1 « Raccorder l'unité centrale, mettre en service, entretenir et dépanner l'installation VMC résidentielle »	X	X

1. Organisme certificateur :

Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	Gouvernements : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement de la Communauté française - Gouvernement de la Région wallonne - Commission communautaire française
--	---

2. Référence :

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECVENT	Profil de certification	Document officiel	08/02/23	Page 1 sur 5

- SFMQ : VENTI-tech.venti-V01-2022
- Code ROME V3 : F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques
- Famille de métiers : Construction, Bâtiment et Travaux publics
- Domaine professionnel : Second œuvre

3. Appellations associées :

- Technicien ventiliste

4. Définition du métier :

Le Technicien en ventilation (VMC) est le professionnel qui se charge de concevoir, de dimensionner, d'installer et de mettre en service un système de ventilation et de régulation d'air (systèmes VMC simple ou double flux) en fonction des besoins des différents locaux d'une habitation résidentielle. Il assure également l'entretien et le dépannage de telles installations. Il est à même de traduire les demandes du client en réalisations concrètes et de donner des conseils aux usagers pour l'utilisation de leurs installations

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
01	Concevoir et dimensionner une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle	1.1	Concevoir, dimensionner et réaliser une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle simple ou double flux (parties aéroulque, électrique et régulation); en réaliser les plans d'implantation et le schéma isométrique des gaines
		1.2	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		1.3	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être
02	Vérifier la qualité du montage d'une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle avant mise en service et en corriger les défauts éventuels par toute technique de montage	2.1	Contrôler la qualité du montage d'une installation et effectuer les raccordements des équipements électriques et de régulation avant sa mise en service
		2.2	Corriger les défauts de montage d'une installation par la mise en œuvre de toute technique de montage
		2.3	Compléter les documents de suivi et les transmettre aux personnes concernées
		2.4	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		2.5	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être
03	Mettre en service une installation et effectuer les réglages pour un fonctionnement optimal	3.1	Mettre en service et optimiser le fonctionnement d'une installation VMC et en effectuer le contrôle et l'entretien périodique
		3.2	Compléter les documents de suivi et les transmettre aux personnes concernées
		3.3	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		3.4	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être
04	Effectuer l'entretien d'une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle	4.1	Mettre en service et optimiser le fonctionnement d'une installation VMC et en effectuer le contrôle et l'entretien périodique
		4.2	Compléter les documents de suivi et les transmettre aux personnes concernées

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECVENT	Profil de certification	Document officiel	08/02/23	Page 2 sur 5

		4.3	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		4.4	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être
05	Effectuer le dépannage d'une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle	5.1	Poser un diagnostic et effectuer le dépannage d'une installation VMC en cas de dysfonctionnement
		5.2	Compléter les documents de suivi et les transmettre aux personnes concernées
		5.3	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		5.4	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être

6. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Raccorder l'unité centrale et mettre en service l'installation VMC résidentielle »	UAA2 « Concevoir et dimensionner l'installation VMC résidentielle »	UAA3 « Entretien et dépanner l'installation VMC résidentielle »
UC 1 « Raccorder l'unité centrale, mettre en service, entretenir et dépanner l'installation VMC résidentielle »	X		X
UC 2 « Concevoir et dimensionner une installation VMC résidentielle »		X	

Légende: **X** = l'UAA est présente entièrement dans l'UC
Grisé = UC non encore développée

Unité de compétence 2

« Concevoir et dimensionner une installation VMC résidentielle »

Associée au métier de

Technicien/Technicienne en ventilation mécanique contrôlée résidentielle

	UAA2 « Concevoir et dimensionner l'installation VMC résidentielle »
UC 2 « Concevoir et dimensionner une installation VMC résidentielle »	X

1. Organisme certificateur :

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECVENT	Profil de certification	Document officiel	08/02/23	Page 3 sur 5

Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	Gouvernements : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement de la Communauté française - Gouvernement de la Région wallonne - Commission communautaire française
--	---

2. Référence :

- SFMQ : VENTI-tech.venti-V01-2022
- Code ROME V3 : F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques
- Famille de métiers : Construction, Bâtiment et Travaux publics
- Domaine professionnel : Second oeuvre

3. Appellations associées :

- Technicien ventiliste

4. Définition du métier :

Le Technicien en ventilation (VMC) est le professionnel qui se charge de concevoir, de dimensionner, d'installer et de mettre en service un système de ventilation et de régulation d'air (systèmes VMC simple ou double flux) en fonction des besoins des différents locaux d'une habitation résidentielle. Il assure également l'entretien et le dépannage de telles installations. Il est à même de traduire les demandes du client en réalisations concrètes et de donner des conseils aux usagers pour l'utilisation de leurs installations

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
01	Concevoir et dimensionner une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle	1.1	Concevoir, dimensionner et réaliser une installation de ventilation mécanique contrôlée résidentielle simple ou double flux (parties aéraulique, électrique et régulation); en réaliser les plans d'implantation et le schéma isométrique des gaines
		1.2	Échanger avec le client, le responsable ou l'utilisateur les informations nécessaires
		1.3	Travailler avec une attention particulière pour la sécurité, l'environnement, la qualité et le bien-être

6. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Raccorder l'unité centrale et mettre en service l'installation VMC résidentielle »	UAA2 « Concevoir et dimensionner l'installation VMC résidentielle »	UAA3 « Entretien et dépanner l'installation VMC résidentielle »
UC 1 « Raccorder l'unité centrale, mettre en service, entretenir et dépanner l'installation VMC résidentielle »	X		X
UC 2 « Concevoir et dimensionner une installation VMC résidentielle »		X	

Légende: **X** = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Grisé = UC non encore développée

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECVENT	Profil de certification	Document officiel	08/02/23	Page 4 sur 5

Justification de la logique de découpage des Titres :

Le découpage en deux Titres de compétence correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi. En effet, l'UC1 permet de travailler directement dans le secteur de la VMC et l'UC2 permet de travailler dans un bureau d'étude.

La Coref a décidé que pour pouvoir passer l'UC1, le candidat doit avoir réussi l'UAA 1 de Monteur/Monteuse en chauffage et sanitaire à savoir « Exécuter le montage d'une installation d'éléments rigides assemblés par emboîtement » :

- Soit en étant porteur de ce Titre de compétence
- Soit en étant en possession d'une attestation de réussite délivré par un centre de formation ou d'enseignement.

En effet, certaines compétences de base de cette UAA ont ainsi été évaluées et sont nécessaires pour accéder au métier de Technicien/Technicienne en ventilation mécanique contrôlée résidentielle.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECVENT	Profil de certification	Document officiel	08/02/23	Page 5 sur 5